

(Coût du certificat : 100,00 \$)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR		
Nom :	Propriétaire : <input type="checkbox"/>	Locataire : <input type="checkbox"/>
Adresse (numéro, rue) :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ), s'il y a lieu :		

LIEU DE GARDE ( Identique à l'adresse du demandeur <input type="checkbox"/> )
Adresse ou numéro de lot :

ACTIVITÉS DU LIEU DE GARDE
Nombre de chiens permanents : _____ Nombre de chiens admis : _____ Autres animaux : _____ Précisez : _____ <b>N.B. La présence d'un maximum de 6 chiens est autorisée, incluant les chiens de l'exploitant de la garderie.</b> Pension <input type="checkbox"/> Élevage <input type="checkbox"/> Toilettage <input type="checkbox"/> Dressage <input type="checkbox"/> Particulier (personne qui possède ou qui garde des animaux et qui ne poursuit aucune des autres activités décrites) <input type="checkbox"/> Le séjour du chien en garderie doit être temporaire et d'une durée maximale de 30 jours consécutifs.

AIRE D'EXERCICE EXTÉRIEURE
Superficie totale de l'aire : _____ Hauteur de la clôture : _____ Verrou automatique <input type="checkbox"/> * L'aire doit se situer en cours arrière, à au moins 30 mètres des limites d'un terrain à usage résidentiel et à au moins 20 m des limites d'un terrain de tout type autre que résidentiel.

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Formulaire complété et signé <input type="checkbox"/> Croquis ou plan de l'aire d'opération du chenil <input type="checkbox"/> Paiement de 100,00 \$

DÉCLARATION DU REQUÉRANT	
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation ( <i>Règlement 22-397 modifiant le règlement de zonage numéro 20-366 afin d'intégrer des dispositions concernant les garderies pour chien</i> ) applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si l'autorisation m'est accordée, je me conformerai aux conditions de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer à opérer sans l'émission du certificat d'autorisation.	
Signature :	Date :

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Reçu par :

Date :

Demande :  Acceptée  Refusée

Date :

Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.

Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.

### Procédure

1. Remplir toutes les sections du présent formulaire
2. Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin
3. Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :
  - Par courriel : [inspectrice@saint-alexandre.ca](mailto:inspectrice@saint-alexandre.ca)
  - Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0
  - Par télécopieur : 450-346-0538
4. Pour toute demande de permis ou de certificat, le fonctionnaire désigné doit, délivrer le permis ou le certificat dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le dossier de la demande est complet, à moins que l'importance des travaux projetés ne justifie un délai plus long, dans un tel cas, le requérant doit être avisé par écrit des motifs justifiant les délais supplémentaires.